

**DECISION N ° 2023-221 DU 2 MAI 2023
ORGANISANT L'INTERIM D'UN DIRECTEUR**

Le directeur général de l'Agence publique pour l'immobilier de la justice,

Vu le décret n°2006-208 modifié du 22 février 2006 relatif au statut de l'Agence publique pour l'immobilier de la justice, notamment son article 15,

DECIDE

Article unique

Durant l'absence de Monsieur Guilhem Blanchard, directeur opérationnel, adjoint au directeur général, du 9 au 12 mai 2023, l'intérim sera assuré par :

- Monsieur Tuan Le Minh, directeur opérationnel

Le directeur général


David BARJON